

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation (ordinaire)
Titre : **Encourager la souveraineté numérique Suisse**
Initiant-e(-s) : Angélique Chatton et consorts

Des questions sont posées à la Ville concernant la manière dont les enjeux de souveraineté numérique seront pris en compte dans la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique

« Pour un pays, choisir des acteurs étrangers pour assurer la disponibilité de son informatique numérique revient à renforcer sa propre cyber-infériorité et à consolider la cyber-suprématie des multinationales pourvoyeuses de Tech, [...]. Recourir à des infrastructures et des logiciels locaux, opérés par des prestataires suisses ou européens, permet de tirer parti des formations financées par de l'argent public, de développer et de garder et valoriser en Suisse et en Europe le savoir-faire et les compétences. Cela contribue à préserver les emplois et l'employabilité et éviter la fuite des cerveaux. [...]

Il faut une volonté politique claire et assumée de développer et soutenir la cybersouveraineté. Il est particulièrement important que le secteur public donne l'exemple en évitant de recourir aux GAFAM surtout dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de la défense par exemple. [...]

En matière de Cloud, c'est l'approche sécuritaire et souveraine qui doit guider l'investissement et non pas l'économie. Avec de bons investissements, les entreprises et les talents existants en Suisse et en Europe seraient tout à fait capables de développer rapidement des solutions informatiques compétitives et fiables. Vouloir réunir les acteurs impliqués autour d'une feuille de route et soutenir l'écosystème numérique local est une décision politique et stratégique. [...]

Il est primordial que les appels d'offres, notamment ceux émanant des États et des institutions publiques, soient cohérents d'un point de vue de la souveraineté et que l'expression faite des besoins soit juste. »¹, propos de Solange Ghernaoui, Prof. Dr. et experte internationale en cybersécurité à l'Université de Lausanne.

Dans la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique de son administration, la Ville de Lausanne indique souhaiter se doter des différentes technologies suivantes : big data et traitement analytique, intelligence artificielle, automatisation des processus robotisés, objets connectés, capteurs/senseurs, réalité augmentée².

La ville est consciente des enjeux cybersouverainetés et les a intégrés à sa stratégie : D'une part, elle souhaite évoluer vers un « système d'information sécurisé, ouvert et efficient en définissant les bases juridiques, organisationnelles, économiques et techniques pour amener une partie de l'administration vers un cloud suisse afin de préserver la souveraineté de la Ville »³. D'autre part, elle veut « créer des nouvelles synergies avec les milieux académiques et économiques »⁴.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- Comment la Ville envisage-t-elle de faire participer les acteurs académiques et économiques locaux à la mise en œuvre de sa stratégie de transformation numérique? A-t-elle identifié explicitement des entreprises ou acteurs académiques pouvant lui permettre de se doter des technologies citées plus haut sans recourir aux GAFAM ou autres géants du web et ainsi contribuer à la souveraineté numérique ?

¹<https://news.infomaniak.com/cybersecurite-et-souverainete-numerique/>

²<https://www.lausanne.ch/portrait/carte-identite/lausanne-et-la-transformation-numerique/a-propos/qu-est-ce-que-la-tn.html>

³<https://www.lausanne.ch/officiel/municipalite/programme-legislature/ville-qui-s-adapte/innovation-population.html>

⁴<https://www.lausanne.ch/portrait/carte-identite/lausanne-et-la-transformation-numerique/a-propos/vision-et-principes.html#principe-d-rsquo-innovation-et-de-qualite-de-vie-0>

Conseil communal de Lausanne

- Quelle est sa position vis-à-vis du projet de cloud souverain romand lancé par la conférence latine des directeurs cantonaux du numérique en décembre 2021? Envisage-t-elle d'y prendre part d'une manière ou d'une autre ?
-

Lausanne, le 6 septembre 2022
CHATTON

Mme Angélique

Signataire(s) :

M. Eric BETTENS

M. Ilias PANCHARD

